



Monsieur Fabien BRONIECKI
Secrétaire Académique

à

Fernand KREMER
Ministère de l'Éducation Nationale
Inspecteur Général
107, rue de Grenelle – Bureau 106A
75357 PARIS 07SP

Thionville, le lundi 11 janvier 2010

Objet : Information du métier de Chef de Travaux Académie Nancy-Metz
Réf : FB/IG 02

M. l'Inspecteur Général

En guise de préambule, l'Education Nationale a ouvert de grands chantiers, la réforme du Lycée, la rénovation de la voie technologique et voie professionnelle, donc à quand la rénovation au Métier de Chef de Travaux ??

Je ne ferai pas la litanie sur l'historique des projets de rénovation au fil des ministères, mais faut il préciser que cette dernière à débuté par le Ministre **Gilles de Robien** qui avait souhaité, **courant avril 2005**, donner une impulsion nouvelle au processus engagé depuis **2003**, sur l'étude de la revalorisation statutaire et financière des Professeurs Chefs de Travaux. La fonction étant identique en lycée général et technologique, lycée professionnel ou établissement régional d'enseignement adapté associant des compétences professionnelles spécifiques (d'où mouvement spécifique coordonné par l'inspection général) ceci étant le chef de travaux est sollicité à tout moment, je m'explique les sollicitations sont diverses et variées en fonction des interlocuteurs (soit des personnels d'encadrement, de direction, d'enseignant voir d'élève) par conséquent le chef de travaux a un devoir de résultats ayant pour objectif l'insertion socio-professionnelle des apprenants.

Quelques soient les réformes, nous demeurons des « fonctionnaires qui fonctionnent » mais faut il encore que ces hommes ou ces femmes qui remplissent cette fonction puissent les appliquer dans des conditions respectables et conserver leur foi dans ce métier.

A chaque réunion syndicale ou retour de CSN, je continue à dire que les Chefs de Travaux de l'Académie Nancy-Metz sont nantis à entendre mes collègues Secrétaire Académiques et cela grâce à la réciprocité des valeurs humaines et professionnelles entre les autorités rectorales et nous-mêmes, l'animation sur la RVP IEN/CTX et le GDT DAET/DOS/CTX sur la construction d'un barème d'aide à la décision des moyens Chefs de Travaux en témoignent.

En conclusion, cela fait 6 années que je remplis cette fonction, mon expérience en témoigne car en 5 années j'ai connu 4 établissements et sans l'appui et la confiance du Recteur LEROY, M. JJ FRANCOIS DAET, les Inspecteurs IA-IPR/IEN-ET SEUILLOT et POUILLON et collègues CTX D.DECKER L. ANTONELLI, je ne pense pas que je serai en ce moment à vous écrire pour défendre cette fonction.

« En effet, depuis la disparition des corps spécifiques de chefs de travaux, la principale difficulté de l'exercice de notre fonction réside dans le décalage entre les missions dévolues et le positionnement statutaire » préambule du courrier adressé à M. Luc CHATEL Ministre de l'Education Nationale le 1^{er} octobre 2009.

- - -

Mail à Denis ACHARD Secrétaire National au SNPCT, le vendredi 15 janvier 2010

« Monsieur,

J'ai bien reçu votre message. J'ai demandé à MM Allal et Lugnier de relancer l'administration.
Bien à vous. »

Philippe GUSTIN
Préfet, Directeur du Cabinet
Ministre de l'Education nationale,
Porte-parole du Gouvernement

- - -

Veillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur Général, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fabien BRONIECKI
LPR La Malgrange – Chaussée d'Amérique
57129 THIONVILLE
Tel : 03.82.53.80.41 -/- Fax : 03.82.51.37.49
fabien.broniecki@wanadoo.fr